



H. FROMONT

L'ACCÈS DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION À LA FORMATION PROFESSIONNELLE DIPLÔMANTE ET À L'EMPLOI DURABLE.

Naïma, titulaire d'un Master2 de Français Langue Etrangère, Elodie, titulaire d'un Master2 en droit et Sarah qui travaille depuis l'âge de 16 ans ; outre qu'elles ont moins de 26 ans et qu'elles sont issues de l'immigration, elles ont en commun de se retrouver en contrat de professionnalisation, payées 60% du SMIC, à des postes de secrétaires, chargées d'accueil...

Ces trois jeunes femmes font partie des étudiants qui assistent à mes cours de communication professionnelle en formation qualifiante niveau baccalauréat en alternance. 80% des jeunes de ces formations sont issus de l'immigration et la plupart ont fait entre une et trois années à l'université, voir plus.

Le rêve de Sarah était de travailler dans le secteur des ressources humaines, pas de faire de l'accueil téléphonique de contrats à durée déterminée en missions d'intérim !

Diplômée d'un baccalauréat professionnel obtenu à l'armée dans laquelle elle s'est engagée volontairement pendant trois ans pour se former et préparer son avenir, personne ne lui avait expliqué qu'avec son expérience professionnelle de plus de trois ans, notamment d'assistante ressources humaines à l'armée mais également en entreprise, elle pouvait prétendre intégrer une troisième année de licence professionnelle ressources humaines à l'université. Pourtant elle a rencontré de nombreux conseillers en Mission Locale comme à Pôle Emploi mais aucun n'a pensé à lui indiquer que, grâce à la VAPP 1985 (Validation des Acquis Personnels et Professionnels), elle pouvait obtenir un diplôme reconnu dans le secteur qui l'intéresse et qui en plus est un secteur qui recrute régulièrement malgré la crise.

Le premier frein à l'intégration de ces jeunes est l'accès à l'information. En France la première loi sur la formation professionnelle a fêté ses 40 ans en août dernier et les dispositifs de formation tout au long de la vie sont multiples. Impossible de choisir seul dans ce contexte, surtout quand le premier cercle (famille, amis proches) est dépassé parce qu'il n'est pas d'ici et n'a pas les clés nécessaires ! En France, l'orientation est déconnectée des réalités du monde du travail et les conseillers d'orientation débordés par l'offre et l'émergence des nouveaux métiers auxquels ils n'ont pas le temps de s'intéresser. Seul, on tourne en rond, l'accompagnement permet de cheminer, de trouver le bon projet pour soi dans une démarche de « petits pas », de réflexion personnelle mais avec la possibilité d'un partage avec l'accompagnateur. Une fois le projet défini, la formation choisie, les modalités de financement étudiées (Organisme Paritaire

Collecteur Agréé, contrat en alternance, etc.) reste à remplir son dossier d'inscription et, là encore, le soutien d'un tiers bienveillant aide. Souvent, une lettre de motivation ou un document portant sur le secteur ou le métier visé sont demandés afin d'évaluer les capacités d'analyse et de rédaction des candidats. Pour accéder à une formation par la VAPP, par exemple, il est nécessaire que la personne relise son parcours professionnel en faisant ressortir clairement tout ce qui prouve qu'elle a acquis par sa pratique les compétences et le niveau nécessaire pour s'inscrire dans le cursus universitaire qu'elle vise. La personne doit analyser ses expériences d'une manière inhabituelle. Là encore, l'aide d'une personne formée à cette démarche est précieuse afin d'optimiser ses chances de réussite.

Le fait d'avoir un diplôme en poche est une avancée substantielle vers l'accès à l'emploi. En 2007, dans un rapport sur le lien entre l'emploi et le niveau de formation écrit pour l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Arnaud Degorre, Daniel Martinelli et Corinne Prost mentionnaient que : « le taux de chômage des jeunes actifs ayant au plus un brevet des collèges s'élève à 37 % alors que celui des diplômés du supérieur n'est que de 9 %. Depuis le début des années 80, les jeunes qui possèdent un diplôme sont globalement mieux protégés contre le risque de chômage en début de vie active, notamment les diplômés de l'enseignement supérieur ».

Même si le fait d'avoir un diplôme rapproche de l'emploi, il n'en reste pas moins un certain nombre de freins à l'entrée sur le marché du travail à vaincre. Ainsi Naïma, comme Elodie n'ont-elles pas réfléchi à ce qu'elles allaient faire concrètement avec leur diplôme. La première n'avait aucune stratégie de recherche d'emploi et la deuxième, après un bref passage en cabinet d'avocats s'est vite rendue compte que ce métier ne lui plaisait pas tout, comme celui de magistrat, et ayant privilégié le droit de la famille, les portes de l'entreprise lui étaient fermées. C'est comme cela que toutes les deux se sont retrouvées à faire du secrétariat et de l'accueil téléphonique pendant plus d'un an.

Contrairement aux idées reçues : « À situation sociale et familiale comparable, les enfants d'immigrés ont des chances au moins égales à celles des autres élèves de préparer un baccalauréat général. Les plus grandes difficultés scolaires que rencontrent les enfants d'immigrés ne sont pas indépendantes de leur environnement familial et social. Ainsi, les trois quarts d'entre eux appartiennent à une famille dont la personne de référence est ouvrière, employée de services ou inactive contre un tiers des jeunes dont aucun

des parents n'est immigré. Leurs parents sont aussi plus souvent peu ou pas diplômés : seuls 12% des pères et 14% des mères immigrés possèdent au moins le baccalauréat».

En moyenne, les jeunes issus de l'immigration sont de plus en plus diplômés, mais trop souvent, on ne les a pas aidés à travailler sur leur projet professionnel en fin de cursus afin de faciliter leur insertion. Il est possible d'éviter de longs mois de chômage en réfléchissant plusieurs mois avant l'obtention du diplôme à quoi faire avec (poursuivre des études plus longues, se réorienter en profitant des passerelles possibles, accéder à l'emploi en ayant construit une véritable stratégie de recherche d'emploi et travaillé sur les outils nécessaires à sa mise en œuvre, etc.).

Il existe de nombreux leviers pour augmenter son employabilité, trouver un emploi et évoluer professionnellement. Pendant 3 ans, je suis intervenue dans une association pour accompagner des personnes bénéficiaires des minima sociaux sur des problématiques professionnelles et de formation dans une association du 18ème arrondissement. Mon pari est qu'en mettant à la disposition des personnes des outils professionnels adaptés à leurs problématiques dans le cadre d'une méthodologie rigoureuse, en l'occurrence la recherche-action, il est possible malgré la complexité de leur situation, de les accompagner dans la construction et la réalisation de leur projet. Ma collaboration en tant que responsable projet professionnel pour IJE est la poursuite de ce travail.

En conclusion, dans le cadre des permanences de l'association IJE, nous proposons de vous accompagner en petits groupes ou en individuel dans la construction et la réalisation de votre projet professionnel : Orientation professionnelle / Choix entre plusieurs activités ; Evolution de carrière (changement de poste et/ou de secteur d'activité) ; Formation ; Création d'entreprise ou d'association, etc.

Hélène Fromont
Formatrice, Coach, Consultante
Responsable Accompagnement Professionnel de
l'association IJE
Mail : he.fromont@laposte.net
Tel : 06 07 09 24 39
Site Internet : <http://www.repaira.fr/> - rubrique
Les fondateurs
Association IJE - Intégration Juridique et Economique
Permanences d'accueil sur rendez-vous
181, Avenue Daumesnil- 75012 Paris
Cécile DIMOUAMOUA
Présidente IJE
Tel : 06 63 45 14 05